

faite la bibliothèque acquise par le Consulat de defunct M. Aubert, en 1731, il lui proposait d'y joindre celle qu'il s'est faite lui-même, depuis plusieurs années, avec beaucoup de soins et de recherches. » Cette offre fut agréée par le prévôt des marchands, moyennant une rente viagère de 700 livres, réversible par moitié sur la tête de son fils Claude Camille Brosette, écuyer. (V. *Arch. de la Chambre des notaires.*) A cet acte est encore joint un inventaire détaillé des livres de cette collection, mais sans ordre, ni méthode, comme on faisait, du reste, alors tous les catalogues.

Brossette, après avoir cédé sa bibliothèque à la ville, lui laissa aussi de nombreux tableaux. On lit, en effet, dans son testament la disposition suivante : « De plus, je lègue pour la dite bibliothèque (de l'hôtel Fléchères) les portraits suivants avec leurs bordures, savoir : celui de Louis XIV, peint en grand par Rigaud, premier peintre de Sa Majesté ; ceux du grand Corneille et de Racine ; de M^{me} Deshouilliers ; de la Suze ; de Scudery et de Dacier, et ceux de Descartes, Molière, Lafontaine, Despréaux, Rousseau et les deux portraits de Rabelais. » Ces portraits, après la suppression, par mesure d'économie, de la bibliothèque publique de la ville, ont dû suivre les livres et les autres tableaux, légués par Brossette, à la bibliothèque du Collège de la Trinité, mais que sont-ils devenus ? Brossette céda aussi à la ville un buste en marbre de son ami Boileau, par Lacolonge, parent du statuaire Coysevoix ; ce buste est encore à la bibliothèque de la ville. Perneti rapporte que Lacolonge « avait découvert un procédé pour *fondre le marbre* et qu'il en formait des urnes et des pyramides de tous les dessins ».

CABINET MICHEL (JEAN-FERDINAND)

— 1675-1740 —

MICHEL, Jean Ferdinand, chanoine de l'église d'Ainay, né en 1675, fils de Jean François *Michel* et d'Anne Grey, mort le 14 décembre 1740, s'était formé une belle bibliothèque, qu'il vendit à la ville en 1733. Il possédait aussi un beau cabinet de chimie. Cette science formait son occupation ordinaire.